

LA PAUVRETÉ A UN SEXE !

Pour une campagne électorale qui tient compte des spécificités des femmes de notre région!

C'est connu, les femmes sont plus pauvres que les hommes. Au Québec, on parle de plus en plus de la féminisation de la pauvreté. Pour éviter l'entrée et pour favoriser la sortie de la pauvreté, il faut des mesures!

Le marché du travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité et l'absence de travail les rendent bien souvent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Dans Lanaudière, on constate que le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification de leurs choix professionnels. Les femmes occupent encore des postes d'adjointe administrative, de vendeuse dans le commerce de détails et de caissière. Pire, pour ces mêmes professions, les salaires sont moins élevés par rapport à celui des hommes.

- ✓ Agentes et agents d'administration : F 30 786\$/ H 32 821\$
- ✓ Vendeuses-vendeur F 16 663\$/ H 31 145\$
- ✓ Caissières-caissiers : F 11 330\$/ H 12 102\$.¹

Pour aplanir les inégalités, bien des espoirs se fondent sur l'accès des femmes aux emplois à prédominance masculine. Or, les femmes accèdent encore faiblement à ces professions et lorsqu'elles le font, elles touchent un salaire moyen moins élevés : F17 494\$/ H 33 446\$.

Malgré une participation accrue au marché du travail et un niveau de scolarité plus élevé, le revenu d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. Le revenu total médian pour les femmes est de 23 586\$ et chez les hommes de 35 531\$. Ce revenu équivaut à 68,3% de celui des hommes (74,9% au Québec).

À cet égard, d'autres facteurs sont à prendre en considération dans les dépenses qui affectent les ménages : les services de garde, la scolarité des enfants, le logement, les soins de santé, le transport, la nourriture, etc. Pour les femmes c'est un lourd fardeau lorsque les revenus sont faibles. Si en plus, elles sont monoparentales (72,8% des familles monoparentales dans Lanaudière ont une femme à leur tête) ou elles vivent seules, ceci augmente leur précarité économique. Un seul imprévu, et elles n'y arrivent plus. Elles doivent passer à la banque alimentaire pour arriver à couvrir leurs besoins de base. Exemple : une femme seule, travaillant 40h/par semaine au salaire minimum gagne environ

¹ Toutes les statistiques proviennent du *Portrait Égalité femmes hommes-Lanaudière* du Conseil du Statut de la femme, paru en mars 2016.

1 678\$ net par mois². Peut-être qu'elle sera capable de louer un petit logement, de payer son électricité, son épicerie, ses télécommunications, son habillement et son transport en commun s'il y en a. Cependant, elle ne pourra pas aller chez le dentiste, se payer des assurances et assurer sa retraite. Ainsi, imaginez cette même situation si on y ajoute un enfant.

Après une vie professionnelle et personnelle bien remplie, il est aussi essentiel de se préoccuper des personnes vieillissantes. Au moment de la retraite, moins de femmes que d'hommes tirent des revenus provenant d'une pension de retraite. Ils correspondent à 51,4% du revenu des hommes. Ces femmes sont souvent obligées de continuer à travailler. Aussi, dans Lanaudière, 48,6% des femmes de 80 ans et plus vivent seules à comparé à 23,9% des hommes. Exemple : la même femme seule citée plus haut, ayant travaillé toute sa vie au salaire minimum, recevrait aujourd'hui à 65 ans, une pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti et le maximum des rentes de retraite, ce qui signifie environ, 1 770\$ net par mois.³ Là encore, avec les soins de santé plus grandissant lorsqu'on vieillit et sa perte d'autonomie, elle risque de perdre un peu de santé, d'espérance de vie et de dignité.

L'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes tant au plan économique et social que politique et juridique demeure notre enjeu principal! Les actions des diverses instances territoriales et gouvernementales devraient contenir des mesures pour favoriser l'autonomie économique des femmes. Ce concept fait référence tant à l'autonomie financière des femmes, basée sur leur revenu de travail rémunéré, qu'à l'ensemble des programmes de sécurité sociale auxquelles elles peuvent avoir accès.

LA TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE DEMANDE AUX CANDIDAT-E-S DE CHACUN DES PARTIS POLITIQUES, CE QU'IL OU ELLE COMPTE FAIRE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES FEMMES DE SA CIRCONSCRIPTION?

*Information : Francine Rivest
Coordonnatrice*

La Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement d'une vingtaine de groupes de femmes et de comités en condition féminine provenant des Syndicats. Ensemble, les militantes et les intervenantes de ces organisations se mobilisent pour améliorer les conditions de vie de toutes les Lanaudoises. Les enjeux principaux de la TCGFL portent sur la santé, l'éducation, le travail et sécurité économique ainsi que la participation à la vie démocratique.

*www.femmeslanaudiere.org
450-752-0049*

² Calcul de l'impôt net du Québec 2018

³ www.rrq.gouv.qc.ca et Calcul de l'impôt net du Québec 2018